



# La Gazette des Loups

*Bulletin d'information de la commune de Cirey-sur-Vezouze*



## *Retour en images sur la vie communale*

1.2 **juin** : la collecte du don du sang a attiré 58 donneurs (dont 6 primo-donneurs) et de nombreux habitants venus profiter du barbecue. Merci à tous !

2.8-10 **juin** : beau succès pour la 3ème exposition du périscolaire sur le thème des quatre saisons.

3. 23 **juin** : la fête de la musique organisée par l'école de musique et le comité des fêtes a attiré une foule nombreuse sur la place de l'église.

4. 30 **juin** : la kermesse de l'école en a ému plus d'un lorsque parents, enfants et professeurs ont chanté et dansé ensemble dans la cour !

5. 14 **juillet** : la célébration de la fête nationale s'est clôturée avec un très beau feu d'artifice.

6. 17-19 **juillet** : le premier chantier argent de poche a vu la réfection des grilles forgées en face de l'école par Eric, Allan, Lorenzo et Cameron. Merci à tous et félicitations !



# LE POINT TRAVAUX



Entretien et  
élagage des  
murs du  
cimetière



Nettoyage  
des rues  
Foch et de la  
Verrerie



Préparation  
des bacs de  
fleurs pour la  
plantation



Désherbage  
des bas-  
côtés avec  
l'épareuse



Réfection  
du sentier  
botanique



## LE COIN DE LA GARDE-CHAMPÊTRE

**Avoir un animal impose des responsabilités et engage des frais**

Le choix de la race doit être réfléchi en fonction de plusieurs critères :

- Je vis dans une maison ou un appartement
- J'ai un jardin
- J'ai des enfants
- J'ai du temps à consacrer à mon animal ou sera-t-il seul la journée ?

### **Le Règlement Sanitaire Départemental, article 120**

#### **Jets de nourriture aux animaux**

Protection contre les animaux errants, sauvages ou redevenus tels. Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

**Il est obligatoire d'identifier son animal de compagnie :**

- pour les chiens, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 4 mois
- pour les chats, l'identification doit être effectuée avant l'âge de 7 mois.

Cette obligation est également valable pour tous les spécimens nés après le 1er janvier 2012.

**Je respecte mon animal, mes voisins et ma commune :**

- Je ramasse les déjections de mon chien
- Je m'assure que ses aboiements n'occasionnent pas de gêne
- Je veille au bien-être de mon animal

**Les habitants qui souhaitent bénéficier d'un lot de bois de chauffage pourront s'inscrire sur le rôle d'affouage au secrétariat de mairie du 1er septembre au 15 octobre 2023.**

## LES ACTEURS DE LA COMMUNE



### PIZZA MARÇO : DES PIZZAS DE QUALITÉ 7J/7 ET 24H/24

*Pizza Marco a compris que les envies de pizza peuvent survenir à tout moment et a innové en proposant un distributeur automatique de pizzas faites maison accessible à tous dans la rue Joffre. Ses pizzas sont préparées avec soin, de la fabrication de la pâte à la sélection minutieuse des ingrédients frais. Le distributeur automatique permet de conserver toutes les qualités gustatives et la texture authentique des pizzas. Amateurs de cuisine italienne, faites le choix de la praticité et choisissez parmi un menu varié votre pizza fraîchement préparée.*



*Marco Milano est né à Strasbourg et a rejoint très tôt la pizzeria de son père où il a appris le métier. À 21 ans, son père prend sa retraite et Marco lance son premier restaurant qu'il tiendra pendant 5 ans, avant d'ouvrir une brasserie près de la place Kléber. En 2001, il quitte Strasbourg et s'installe à Niderhoff où il reprend L'Abrevoir pendant 13 ans. À la naissance de sa fille il y a 10 ans, il décide de ralentir et ouvre un point de vente de pizzas à emporter à Lorquin, avant d'inaugurer le distributeur automatique à Cirey il y a bientôt deux ans.*

## LES RESTOS DU COEUR À CIREY-SUR-VEZOUZE

*Suite à la fermeture du centre des Restos du Cœur chemin du Baron, un camion itinérant se présente dorénavant à la salle des fêtes tous les vendredis matins lors de la campagne d'hiver et tous les 15 jours lors de la campagne d'été. Retrouvez les dates et les horaires ci-dessous*

- La campagne d'été prend des vacances en août et revient du **début du mois de septembre jusqu'au 3 novembre 2023 de 9h30 à 12h.**
- Les (ré)inscriptions des bénéficiaires auront lieu **durant la trêve hivernale** à une date et dans une salle qui vous seront communiquées ultérieurement.
- La campagne d'hiver se déroulera **du 24 novembre 2023 au 15 mars 2024 de 9h30 à 12h.**

*Vous souhaitez bénéficier des actions des Restos du Cœur mais ne savez pas si vous êtes éligibles ni à qui vous devez vous adresser ? Vous avez des questions, souhaitez devenir bénévole ou faire un don ? N'hésitez pas à contacter les membres du bureau de Cirey au **06 56 71 42 17**, vous serez renseigné(e) au mieux.*



# Deux habitantes mises à l'honneur



24 juin : remise de la médaille de l'enfance et de la famille à Mme Dominique Parilla, entourée de ses proches et des membres de l'équipe municipale.

4 juillet : anniversaire de Mme Renée Duval, la doyenne du bourg qui a soufflé chez elle à Haute Seille ses cent bougies et s'est vu remettre un bouquet de fleurs par M. le maire Jean-Claude Bazin et son adjointe Mme Isabelle Monzain.



## RUBRIQUE SPORTS



Le 20 mai dernier, le club de pétanque a organisé sous la houlette de Rémi Husson un tournoi au city-stade qui a rassemblé une vingtaine d'équipes. Tous ont passé une excellente journée sous le soleil.



Le court de tennis est doté depuis peu d'un filet. Ouvert à tous, le terrain situé au city-stade dispose d'un loquet, mais ce dernier n'est jamais fermé à clé. N'hésitez pas à vous y rendre pour des parties endiablées ! Nous vous remercions de prendre soin du matériel.



L'équipe de foot du FC Cirey, menée par son président M. Francis Beill, s'est qualifiée en 3ème Division au début de l'été. Dans la poursuite de ses projets, le club cherche des enfants à partir de 5 ans afin de monter une ou plusieurs équipes, ainsi que des parents volontaires et des bénévoles pour les accompagner. Enfin, un stage d'éducateur prit en charge par le club est proposé à des bénévoles entre 18 et 25 ans. Plus d'informations : 06 33 47 44 94.

NOUVEAU COMMERCE



À VOTRE SERVICE



**RÉPARATION À DOMICILE POSSIBLE  
FOURNISSEUR DE MATÉRIEL NEUF  
DEVIS GRATUIT**

Une nouvelle entreprise locale de réparation d'appareils toutes marques (électroménager, cuisine, outillage, motoculture, vélos, informatique, soudure électronique etc..) a vu le jour dans votre commune au début de l'été.

Fervent défenseur du commerce local et des réparations de qualité à petits prix qui permettent d'éviter le réflexe rachat ou déchetterie, opposé à l'obsolescence programmée et croyant en une autre manière de consommer, ce nouvel entrepreneur est à votre service pour venir au secours de vos appareils en panne.

IGOR HECKENBENNER

3 RUE DES GRANDES CHENEVIÈRES 54480 CIREY-SUR-VEZOUZE

MAIL : CIREYPARE@LAPOSTE.NET

TÉL : 06 01 48 02 06

# OPÉRATION DE REVITALISATION DU TERRITOIRE

O.R.T



## **Le mardi 4 juillet 2023 dans la salle des fêtes de notre commune la première ORT de notre département a été signée**

Cette signature, sous la présidence de monsieur le préfet M. Arnaud COCHET, rassemblait les acteurs qui s'engagent dans la réalisation des projets : l'État, la Région, le Département, l'EPFGE, la banque des territoires et l'ANAH.

Il y a quelque années l'État décidait de mettre en place diverses actions et aides pour revaloriser les centres des moyennes et petites villes. En 2021 toutes ces aides ont été regroupées sous l'action Petites Villes de Demain. Sous l'impulsion du président de notre communauté de commune M. Philippe ARNOULD et l'engagement de Cirey-sur-Vezouze, la convention Petites Ville de Demain a été signée au cours du dernier trimestre de l'année 2021 en y associant les deux autres centres-bourgs Badonviller et Blâmont. En recrutant la cheffe de projet, la communauté de commune devenait « le maître d'œuvre » de l'opération et le correspondant du cabinet d'étude « Silhouette » en charge du projet. Pendant 18 mois en collaboration avec nos habitants (micro-trottoir, balades découvertes, présentations etc..), de comité de pilotage en comité de pilotage incluant les partenaires, les maires des trois bourgs et le président de la communauté de commune le projet s'est construit, jusqu'à aboutir à la signature de l'ORT.

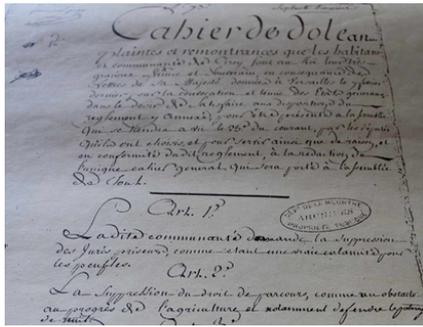
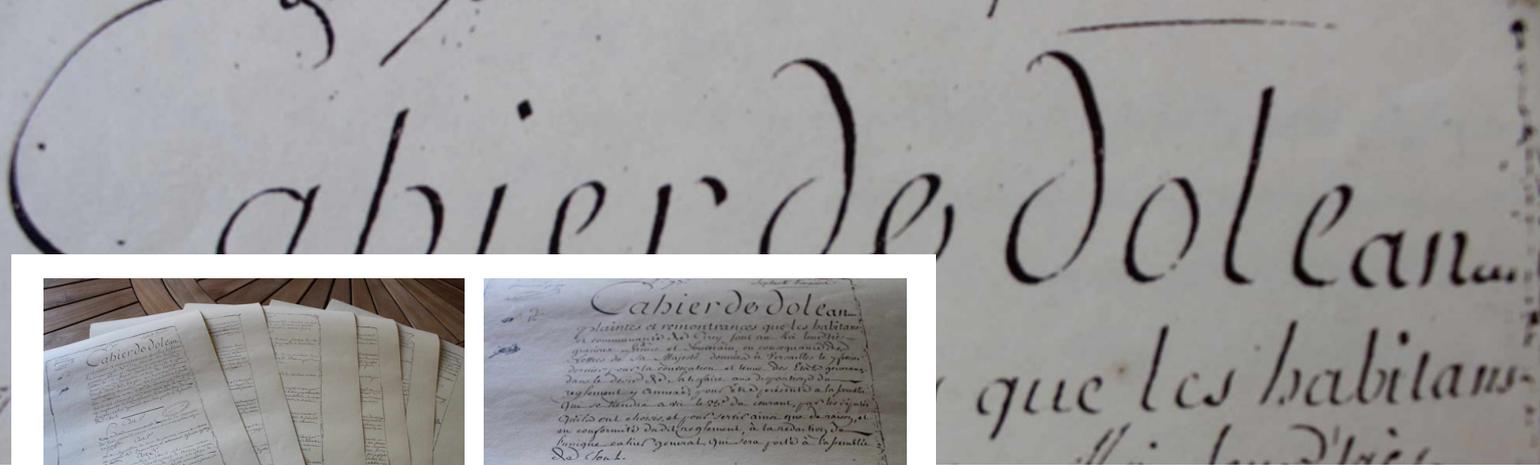
### **Quatre fiches action ont été définies pour Cirey-sur-Vezouze :**

- Redéfinir et aménager la traversée de la commune et l'accès aux magasins place Chevandier et rue Joffre. Une étude est déjà en cours, en dehors de l'ORT, pour sécuriser les entrées venant de Blâmont et de Parux.
- Réaménager le couple place Chevandier/place Leclerc avec notamment la requalification des espaces publics.
- Désimperméabiliser la cour de l'école, ce qui permettra de réintroduire le cycle naturel de l'eau sur les sols construits.
- Reconquérir la « friche Mazerand » pour y offrir des locaux d'artisanat, quelques logements individuels groupés et peut-être relocaliser la médiathèque.

Toutes ces actions s'étaleront sur plusieurs années et seront tributaires des subventions qui pourront représenter jusqu'à 80 % du coût des travaux et des capacités d'autofinancement de notre commune. Pour les propriétaires privés, cette opération inclut également les possibilités d'aides de l'état à la réhabilitation de l'habitat.

Cette ORT représente une chance pour notre commune. Ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour sa réussite.

**Le maire, Jean-Claude Bazin**



Le cahier de doléance de notre commune est conservé aux archives départementales, dont une copie a été offerte à la municipalité.

Suite à la convocation des États généraux par le roi Louis XVI le 24 janvier 1789, tous les habitants du royaume se réunissent pour élire leurs représentants et faire valoir leurs réclamations au souverain dans les cahiers de doléances - vient du latin dolere « souffrir », « se plaindre » (plus de soixante mille seront rédigés). Les États généraux sont une assemblée extraordinaire qui réunit les trois ordres - clergé, noblesse et tiers état - sur convocation du roi quand ce dernier a besoin de leur assentiment pour faire passer des réformes importantes, et n'avait pas été convoquée depuis la régence de Marie de Médicis en 1614. Là où le clergé insiste pour que la religion catholique soit la seule reconnue, et où la noblesse défend ses privilèges et demande un rôle plus décisif des États généraux dans le gouvernement dans le but de limiter les pouvoirs du roi, les cahiers de doléances du tiers état sont les plus intéressants et permettent de dresser un portrait saisissant des aspirations du peuple français au XVIIIème siècle. Plusieurs traits s'en dégagent : un profond respect envers le roi qu'ils savent gré de leur donner la parole et une vive exaspération envers la politique fiscale qui est tenue pour responsable de la misère du peuple. Les Loups l'écrivent dans l'art. 16 : « Supprimer tous les impôts actuels, de quelque nature qu'ils puissent être ».

### AGENDA DES MANIFESTATIONS AOÛT-SEPTEMBRE 2023

## Août

- Du 17 juillet au 4 août : accueil de loisirs au périscolaire.
- Vendredi 18 août de 18h à 21h : apéro d'été à la guinguette de l'AASC.
- Mercredi 16 août au parcours de santé et au château du comte de Tahlouet : journée randonnée et lecture dans la nature avec la médiathèque. Pique-nique collectif tiré du sac le midi au parcours de santé. Gratuit. Infos : 06 56 89 85 01.
- Dimanche 20 août de 9h30 à 18h sur la place Chevandier et au marché couvert : vide-dressing organisé par Familles Rurales Cirey. Petite restauration.
- Samedi 26 août à 19h avec AASC : repas-spectacle « L'art du voyage ». Infos et résa : 06 37 53 77 59.
- Du vendredi 18 au dimanche 20 août : fête foraine sur la place Leclerc.

## Septembre

- Du 7 au 10 septembre à la salle des fêtes : 13ème salon des artistes. Présence d'un stand photo. Couleurs ou noir et blanc. 15x10 à 2,50€ ou 20x15 à 5€.
- Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre : 8ème fête des vergers. Ramassage des pommes le samedi et multiples activités le dimanche.
- Samedi 30 septembre : inauguration de la médiathèque municipale. Ateliers pop-up gratuits pour les enfants à partir de 6 ans. Groupe de musique et pot à 18h.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

25/05/2023 Molly POLIN  
06/06/2023 Emy BIGEARD

### MARIAGE

27/05/2023 Cyril MARZIN  
et Amandine STENGEL  
22/07/2023 Arthur MARCHAL  
et Jessica CASTEX

### DÉCÈS

|  |   |
|--|---|
| 14/05/2023 Luigi DI LIVIO              | 25/06/2023 Paulette MAGNETTE veuve BENNEROTTE |
| 24/05/2023 Alain CHAMBRE               | 11/07/2023 Marie-Thérèse SIMON veuve MESSMER  |
| 03/06/2023 Jean-Marie CLAUSSE          | 19/07/2023 Gérard LESAGE                      |
| 15/06/2023 Régine MICHEL               |   |
| 18/06/2023 Denise LACROIX veuve GEGOUX |   |

